

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 30 JUIN 2011

#### **2011 – 16 LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX EN 2012 – LOT N°8 – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT POUR SIGNER LE MARCHÉ**

L'an deux mille onze, le jeudi 30 juin, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 23 juin 2011, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, au bourg d'ORVAULT, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 19  
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,  
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet  
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire  
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Suppléants présents :

Monsieur Michel BOUYER, délégué du collège électoral Loire Divatte  
Monsieur Pierre SEVEC délégué du collège électoral Pornic

Excusés:

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul  
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay

Secrétaire de séance : M. André BARREAU

**2011 – 16 LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX EN 2012 – LOT N°8 – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT POUR SIGNER LE MARCHÉ**

Par délibérations n°2008-38 du 10 juillet 2008 et n°2008-43 du 23 octobre 2008, le comité du SYDELA a passé des marchés de travaux relatifs à la distribution publique d'énergie électrique, aux réseaux d'éclairage public, au génie civil des réseaux câblés, fourniture et pose des matériels d'éclairage public.

Ces marchés sont allotés géographiquement en 10 lots et d'une durée d'un an à compter du 5 janvier 2009, avec possibilité de 3 reconductions d'une année chacune (pour 2010, 2011 et 2012). Cette possibilité a été utilisée pour l'ensemble des lots en 2010 et 2011.

Par courrier en date du 26 mai 2011, le SYDELA a informé l'entreprise attributaire du lot n°8 que le marché ne serait pas reconduit en 2012.

Il est donc nécessaire de lancer dès aujourd'hui un appel d'offres pour la réalisation des travaux à compter du 5 janvier 2012 sur les différentes communes de ce lot. Le montant prévisionnel de ce marché est de 4 millions d'euros TTC.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5711-1, L. 5211-2 et L. 2122-21-1,

Vu le code des marchés publics,

Le comité décide, à l'unanimité :

- de procéder à une consultation par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne pour l'attribution du marché de travaux dont les caractéristiques seront les suivantes :
  - Objet : travaux relatifs à la distribution publique d'énergie électrique, aux réseaux d'éclairage public, au génie civil des réseaux câblés, fourniture et pose des matériels d'éclairage public,
  - Périmètre géographique de ce marché (lot n°8) : liste jointe en annexe
  - Date prévisionnelle de début d'exécution des prestations : 5 janvier 2012
  - Durée : marché d'un an sans possibilité de reconduction
- d'approuver le dossier de consultation des entreprises relatif à ce marché,
- de préciser que les travaux seront financés par les ressources propres du SYDELA sur sa section d'investissement et sa section de fonctionnement,
- d'autoriser le président à engager et conduire la procédure de consultation
- d'autoriser in fine le président à signer le marché tel qu'il sera attribué par la commission d'appel d'offres.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Bernard CLOUET



N° des Lots	Secteurs ou territoires en Loire-Atlantique	Communes concernées
<b>Lot n° 8</b>	<b>Presqu'île de Guérande Atlantique / Région Nazairienne et de l'Estuaire</b>	ASSERAC BATZ S/MER GUERANDE HERBIGNAC LA TURBALLE LE POULIGUEN MESQUER PIRIAC S/MER ST LYPHARD ST MOLF  BESNE DONGES LA CHAPELLE DES MARAIS MONTAIR DE BRETAGNE PORNICHET ST ANDRE DES EAUX ST JOACHIM ST MALO DE GUERSAC TRIGNAC